



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics  
Administration des bâtiments publics

# POSE DE LA 1<sup>ère</sup> PIERRE ET 1<sup>er</sup> COUP DE PELLE DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POUR ENFANTS ET JEUNES À PÉTANGE

21 novembre 2022



DOSSIER DE PRESSE

## SOMMAIRE

1. Invitation à la presse	3
2. Programme de la journée	3
3. Localisation et intervenants	4
4. Descriptif du projet	8
5. Informations générales	16
6. Contact	18

# 1. INVITATION À LA PRESSE

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre et le 1<sup>er</sup> coup de pelle des Infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes à Pétange aura lieu le 21 novembre 2022 à 10.30 heures en présence de

Monsieur François BAUSCH, Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux Publics,

Madame Paulette LENERT, Vice-Premier ministre et ministre de la Santé,

Monsieur Claude MEISCH, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,

Madame Corinne CAHEN, ministre de la Famille et de l'Intégration.

Adresse :       rue Batty Weber, L-4784 à Pétange / rue des Jardins, L-4741 à Pétange  
(accueil par la rue Edward Steichen)

# 2. PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Le programme officiel commencera à 10.30 heures.

## **Accueil**

### **Discours de M. François BAUSCH,**

Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux Publics

### **Discours de Monsieur Claude MEISCH,**

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

### **Discours de Madame Corinne CAHEN,**

Ministre de la Famille et de l'Intégration

### **Discours de Madame Paulette LENERT,**

Vice-Premier ministre et ministre de la Santé

## **Geste du 1<sup>er</sup> coup de pelle**

## **Geste de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre**

### 3. LOCALISATION ET INTERVENANTS

Le projet retient plusieurs fonctions sous la tutelle de différents ministères.

Pour le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région:

- Logements pour personnes autistes
- Logements pour parents en situation de handicap

Pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Pouponnière nationale (0-4 et 4-12 ans)
- Internat psychothérapeutique et centre thérapeutique et administratif (5-14 ans)
- Internat socio-familial (10-15 ans)

Pour le ministère de la Santé :

- Centre médical dans un bâtiment d'infrastructures communes pour tout le site.

Neuf bâtiments s'implantent sur deux sites distincts au centre de Pétange.

Le projet est réparti en 4 phases de construction, qui présentent des états d'avancement différents.

*Pour le site Batty Weber :*

**Partie 1:** Pouponnière nationale (54 enfants), infrastructures communes (sport, centre médical, cuisine) et parking souterrain (92 emplacements) + 2 emplacements en surface ;

**Partie 2:** Internat psychothérapeutique (18 enfants), centre thérapeutique (50 enfants), logements (foyer et logements autonomes) pour personnes autistes, logements autonomes pour personnes en situation de handicap et centre d'information ;

**Partie 3:** Viabilisation du site Batty Weber ;

*Pour le site Robert Krieps :*

**Partie 4:** Internat socio-familial (60 enfants et adolescents).

## Accès et implantation

Le programme de construction se développe sur deux sites distincts au centre de la ville de Pétange. L'ambition principale est de revitaliser le centre de Pétange en le densifiant via l'implantation d'équipements publics visant l'inclusion. Le projet s'intègre dans le plan directeur de la Commune de Pétange, présentant un développement paysager et de remembrement entre le centre-ville et sa perspective ouest. Cela, dans un contexte où la mobilité douce et l'intégration urbaine sont mises en avant.



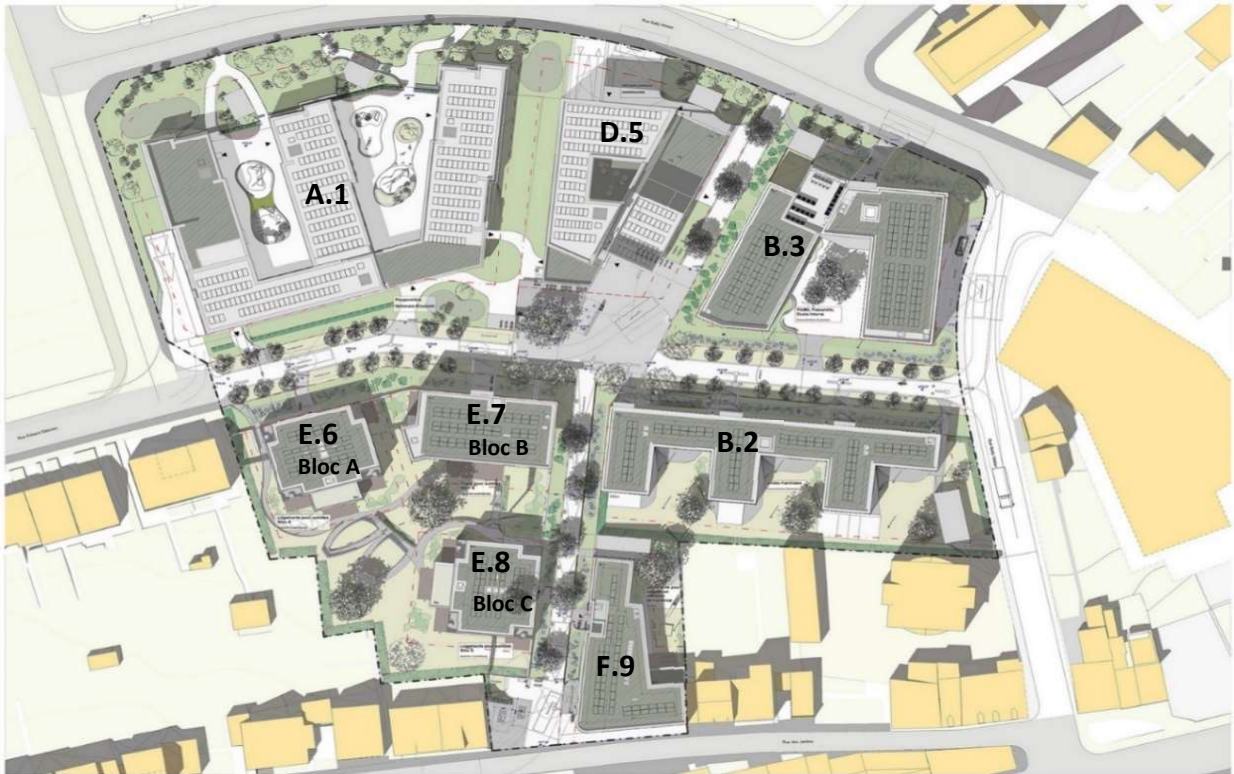
Orthophoto avec les deux sites à Pétange

### Site Batty Weber

L'ensemble des institutions à l'exception de l'internat socio-familial, se partage un site de 1,84 ha à proximité du centre de Pétange.

Le développement urbain prévoit que le quartier sera traversé par deux axes : l'axe nord-sud, dans le prolongement de la rue des Écoles et l'axe ouest-est, dans le prolongement de la rue Edward Steichen.

Le site est conçu comme un espace réservé à la mobilité douce. Le prolongement de la rue Edward Steichen sera autorisé à une circulation réduite et étant fermée de part et d'autre du site du projet. Cet espace est pensé comme un « shared space », sans différence de niveau ou de revêtement entre les principales surfaces de circulation carrossables ou non-carrossables. Les stationnements sont prévus en sous-sol sous les bâtiments de la pouponnière et des infrastructures communes.



Plan de situation site Batty Weber

- A.1 Pouponnière nationale
- B.2 Internat psychothérapeutique
- B.3 Centre thérapeutique et administratif
- D.5 Infrastructures communes
- E.6 + E.7 + E.8 Logements pour personnes autistes
- F.9 Logements pour parents en situation de handicap

Le site est situé dans la continuité de la coulée verte instaurée par le schéma directeur de la ville de Pétange. Celle-ci se traduit par un axe de mobilité douce, bordé d'arbres, qui traverse la ville de Pétange, offrant aux cyclistes et piétons une alternative à la route de Longwy fort fréquentée. Ce site est l'un des premiers lieux où ce principe sera mis en œuvre.

Des ruelles piétonnes traversent le site du nord au sud. Le positionnement d'arbres plantés sur les bords de ces chemins garantit un accès exclusivement piétonnier.

L'espace rue s'ouvre sous la forme de placettes afin de mettre en évidence les voiries comme espaces de rencontre. Deux placettes sont aménagées sur le site. La première, au croisement des deux axes piétonniers, est centrale au projet. La seconde, au sud du site, permet une ouverture dans la rue des jardins, rue dense et étroite.

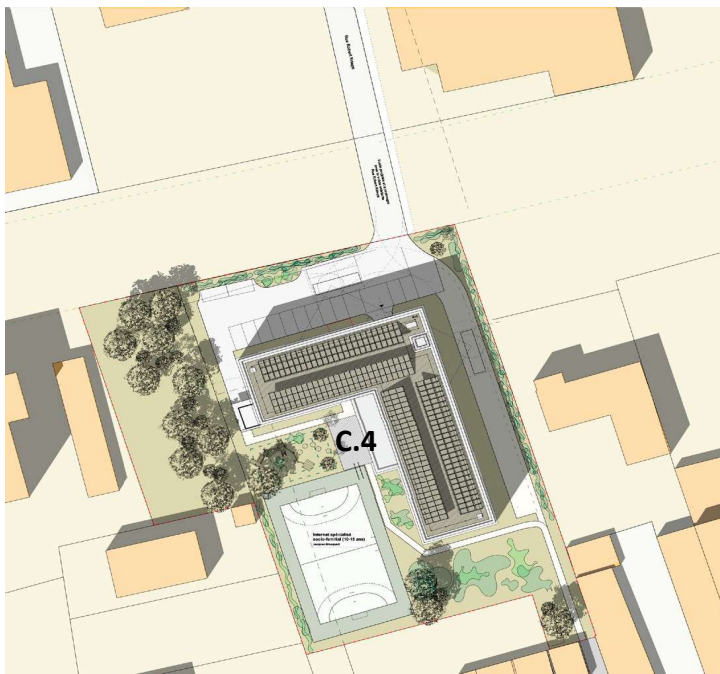
Le nouvel axe central est aménagé suivant une séquence graduelle du public au privé : espace carrossable – rangée d'arbres – zone de fauchage tardif. Les eaux de pluie sont récoltées par des noues paysagères, soit par des cunettes plantées. Cette hiérarchisation des espaces permet de préserver l'intimité par rapport aux bâtiments essentiellement destinés aux logements.

Malgré les différents programmes prévus sur le site, les espaces verts sont très présents. Ils permettent à la fois de récolter les eaux de pluie, d'ombrer et rafraîchir les zones publiques et de créer des espaces de jeux. Une sélection d'arbres indigènes tels que hêtre, érable plane, chêne, frêne, pommier sauvage et cormier est proposée.

La place publique centrale sert également comme espace de rencontre. Un grand arbre placé sur l'un des côtés ombrage la terrasse extérieure du restaurant-brasserie implanté dans le bâtiment des infrastructures communes. Des jeux d'eau agrémentent l'espace, tout en laissant une zone centrale dégagée pour d'éventuelles animations.

### Site Robert Krieps

Le site Robert Krieps, de 0,59 ha, se situe à mi-chemin entre le site Batty Weber et le Lycée technique Mathias Adam.



Plan de situation site Robert Krieps

C.4 Internat socio-familial

## 4. DESCRIPTIF DU PROJET

### Descriptif fonctionnel des bâtiments

#### A.1 Pouponnière nationale

- Pouponnière :  
Enfants placés judiciairement jour et nuit de 0 à 4 ans (36 places – 4 ailes à 9 bébés chacune) et de 4 à 12 ans (18 places – 2 ailes à 9 enfants chacune) avec une capacité de 54 places en total.

Une attention particulière est portée sur la configuration de la volumétrie du bâtiment, afin de concevoir un bâtiment fonctionnel qui contribue à la discrétion exigée par les exploitants, d'où sa forme géométrique en peigne.



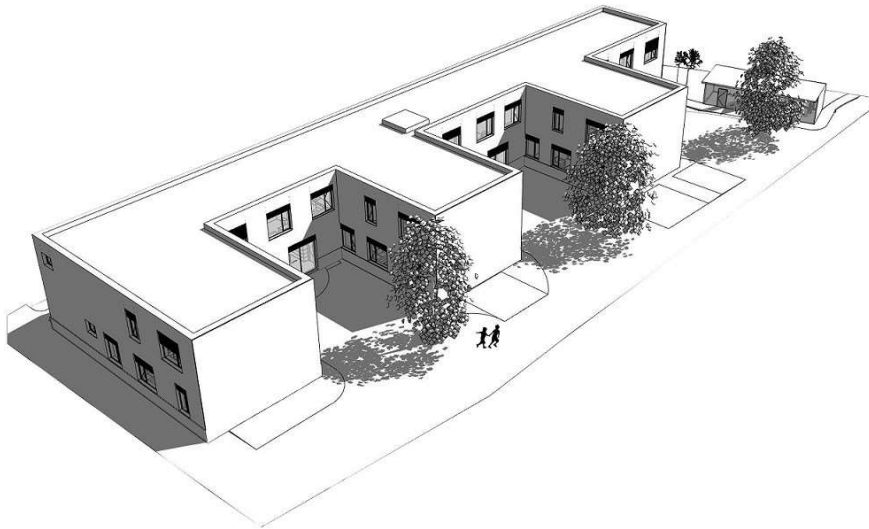
Par aile, on retrouve des vestiaires pour enfants et pour le personnel encadrant avec sanitaires et douche, 2 salles de séjour reliées par une cuisine et une salle de bains, un bureau pour le chef de groupe, une chambre pour nuit dormante et douche et 3 chambres doubles (min. 18 m<sup>2</sup>) avec 3 chambres simples (min. 12 m<sup>2</sup>), ou bien pour les enfants plus âgés, 9 chambres simples (12 m<sup>2</sup>).

Dans le pavillon administratif on retrouve l'accueil avec une salle d'attente, un secrétariat, des bureaux, des salles de réunion, des salles de visite, des salles de consultation et une salle de psychomotricité.

#### B.2 Internat psychothérapeutique

- Ensemble de 3 « maisons unifamiliales » réservées à 3 groupes de vie de 6 enfants encadrés par 2 éducateurs.



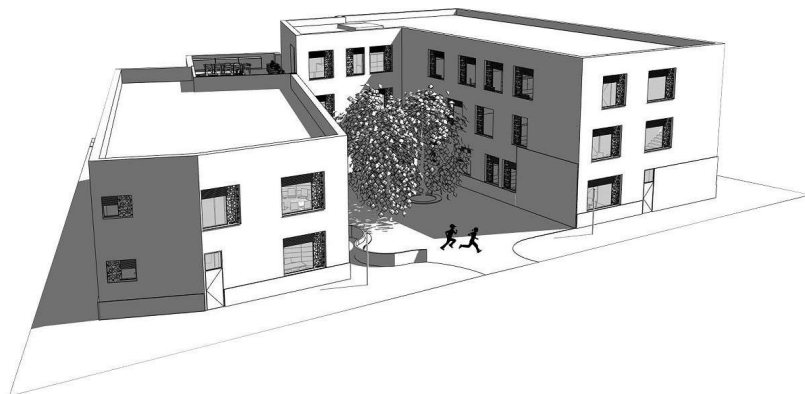


Par unité familiale, on retrouve une salle de séjour avec cuisine et salle à manger, une salle multifonctions, un bureau, une salle pour visiteurs, un local « Time-out », 6 chambres avec lavabo et des cabines de douches individuelles et sanitaires groupés.

### **B.3 Centre thérapeutique et administratif**

Fonctions administratives et d'éducation :

- École interne (réintégration d'enfants en décrochage dans le système scolaire classique) ;
- Foyer du jour - activités parascolaires (18 enfants de l'internat + 12 enfants semi-internat) ;
- Centre de thérapie (+/- 50 enfants, consultations ambulatoires visant à renforcer le lien de parentalité) ;
- Gestion administrative de l'ensemble du gestionnaire au niveau national.



L'école interne comprend 4 salles de classe pour 32 enfants, un local « Time-out », un bureau et une salle de réunion.

Le foyer du jour et de thérapies comprend des salles de thérapie individuelles et des salles de thérapie de groupe, un atelier de jeu, une salle de séjour et salle à manger avec kitchenette, une salle de psychomotricité, un local « Time-out », et des bureaux avec salle de réunion.

Le centre de thérapie comprend un accueil avec salle d'attente, des salles de thérapie individuelle, des salles de thérapie de groupe, une salle de psychomotricité et des bureaux avec salle de réunion.

L'administration comprend un secrétariat avec salle d'attente, des bureaux, une salle de réunion, des salles pour consultations familiales, des salles de visite pour parents, une salle pour consultations médicales, une salle de formation.

#### **C.4 Internat socio-familial**

- Internat socio-familial hébergeant, pendant les périodes scolaires, une soixantaine d'enfants et adolescents répartis en 6 groupes de vie et plus particulièrement en 3 unités familiales à 2 groupes de vie en fonction commune.

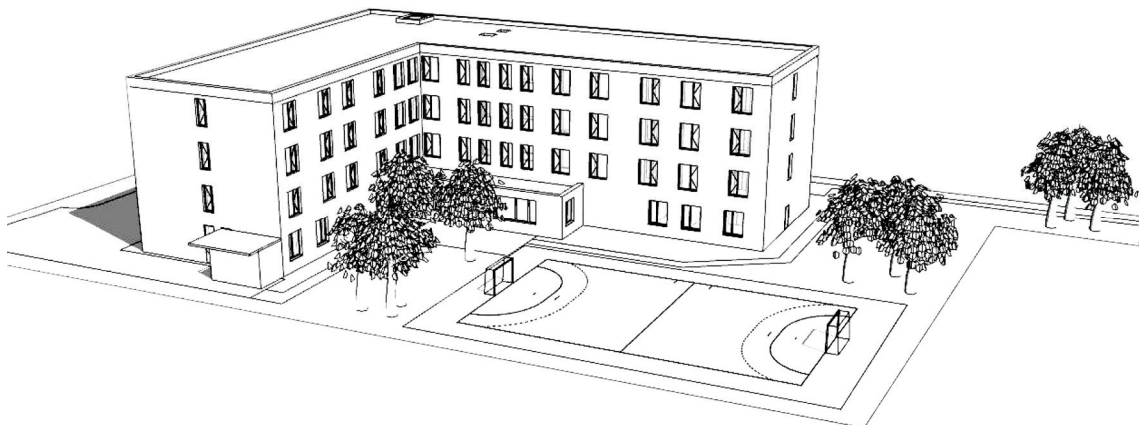
Par groupe de vie sont prévus 10 chambres individuelles, des cellules sanitaires individuelles intégrées dans chaque chambre, une salle à manger/séjour pour minimum 12 personnes avec bloc de cuisine.

Les parties communes à 2 groupes de vie comprennent un learning space, une salle de consultation, une chambre pour éducateur avec espace sanitaire et espace bureau, et une buanderie.

Le forum (espaces communs) prévoit un accueil, des bureaux et des salles de réunion ainsi que des salles de récréation (jeux, bricolage,...) pour les enfants. On y retrouve aussi une salle d'entretien et d'outillages avec locaux techniques pour le service technique et une buanderie ainsi que des locaux pour l'organisation de la restauration.

Pour les activités et les sports sont prévus une salle polyvalente (loisirs, théâtre, fêtes, réunions de parents,...), ainsi qu'un terrain multisports extérieur et une aire de jeux naturelle, utilisables aussi par les gestionnaires du site Batty Weber.

Dans les aménagements extérieurs sont prévus des emplacements pour environ 15 vélos et des emplacements pour environ 8 voitures de service et 6 voitures visiteurs.



## D.5 Infrastructures communes

- Infrastructures communes permettant aux utilisateurs du site de faire du sport et de la rééducation (local Airtramp et salle de rééducation) ainsi que d'organiser des activités grâce à une salle polyvalente commune aux utilisateurs du site ;
- Centre médical ;
- Brasserie avec bar et cuisine professionnelle permettant la production de repas pour les utilisateurs du site ainsi que pour la brasserie publique (Familien-Café).



Le bâtiment comprend un hall d'entrée avec conciergerie, une buanderie professionnelle, un atelier technique avec bureau et le local transformateur pour tout le site. Les livraisons pour la cuisine professionnelle se font à l'arrière du bâtiment, depuis la rue Batty Weber.

Le centre médical prévoit un accueil avec salles d'attente, une infirmerie, des cabinets de pédiatrie, des cabinets de pédopsychiatrie, des salles de consultation pour nourrissons, des salles pour rééducation kinésithérapeutique, et des simples salles de consultation médicale. On y retrouve aussi une salle de rencontre pour parents et une salle de consultation pour assistante sociale. Le centre médical n'est pas limité à l'utilisation des usagers du site, mais est ouvert au public.

Non seulement d'un point de vue logistique mais également des points de vue économique et écologique, une centralisation de certains services est indispensable. La réduction du personnel, d'infrastructures, de trafic, de frais de fonctionnement, de gaspillage alimentaire, d'émissions d'énergie seront considérables grâce à la centralisation des locaux collectifs. En revanche, ces localités communes créent plus de lien et d'interaction entre les gestionnaires et le personnel, voire même entre les parents des enfants accueillis et entre habitants.

### Parking

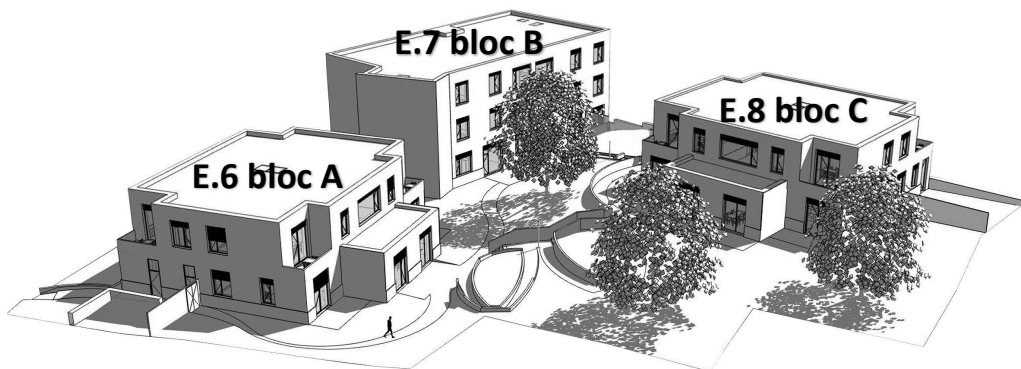
Un parking souterrain se trouve en-dessous des bâtiments de la pouponnière et des infrastructures communes, comprenant des emplacements de stationnement pour 92 véhicules, destinés au personnel et visiteurs des gestionnaires du site. Cette solution évitera ainsi un flux de circulation important sur le site Batty Weber. Le parking sera réservé aux

besoins des occupants du site et n'est pas public. On y accède par deux rampes de garage, la première depuis la rue des Ecoles dans la rue Batty Weber, la deuxième depuis la rue Edward Steichen, à l'entrée de la nouvelle rue traversant le milieu du projet.

On retrouve encore deux emplacements de stationnement en surface, à côté du bâtiment pour parents en situation de handicap, avec un accès depuis la rue des Jardins.

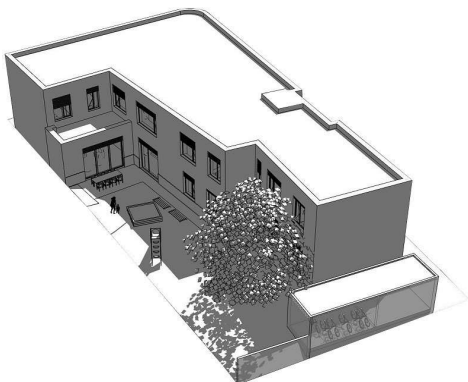
### **E.6 + E.7 + E.8 Logements pour personnes autistes (blocs A(6), B(7) et C(8))**

- 14 logements à 1 chambre pour personnes autonomes répartis sur les blocs A et C dont 3 logements compatibles PMR (personnes à mobilité réduite), avec à chaque fois une salle de rencontre ;
- Foyer intégré (bloc B) hébergeant 2 groupes de vie composés de 7 résidents permanents et d'un lit de répit, ainsi que la gestion administrative du site. Il en résulte ainsi 16 chambres individuelles et 8 salles de bains accessibles pour 2 personnes, 2 salles de séjour et 2 ensembles cuisine/salle à manger, des locaux « Time-out », des bureaux et une salle de bains PMR avec baignoire spéciale, ainsi qu'un local de relaxation.



### **F.9 Logements pour parents en situation de handicap**

- 6 logements encadrés de 2 à 3 chambres pour parents en situation de handicap (mental), dont l'un est compatible PMR ainsi qu'une chambre/bureau pour encadrant permettant une surveillance de nuit ;
- Un centre d'information et de soutien à la parentalité de parents en situation de handicap mental lequel présente des espaces d'activités communes (salle polyvalente et cuisine) et des bureaux.



## Concept énergétique

Les bâtiments sont performants énergétiquement et se situent tous dans les classes AC/AB/AA imposées par la réglementation.

La distribution de chauffage se fait par un réseau de conduites de chauffage urbain à base de gaz de la ville de Pétange qui sera raccordé aux nouvelles constructions.

Les toitures plates sont utilisées pour la mise en œuvre de panneaux solaires photovoltaïques, l'énergie supplémentaire produite par les modules sera injectée dans le réseau public. Des panneaux solaires thermiques sont également installés en toiture pour les bâtiments de logement (eau chaude sanitaire).

Les bâtiments de type logements sont entièrement ventilés par des centrales de traitement d'air à double-flux avec récupération de chaleur avec un rendement supérieur à 90%. La centrale de traitement d'air est équipée d'une batterie d'eau chaude permettant d'ajuster la température de l'air pulsé en fonction des besoins. La centrale est dotée d'une dérivation qui permet un refroidissement nocturne « free cooling ».

Les bâtiments mixtes et fonctionnels, ainsi que l'internat socio-familial sont ventilés partiellement par des centrales de traitement d'air double-flux et partiellement naturellement à l'aide d'ouvrants automatisés.

La toiture verte extensive sur toutes les toitures participe à limiter la surchauffe de la dalle et à maximiser la rétention des eaux de pluie.

Les bâtiments répondent aux exigences strictes en termes de l'isolation thermique et de l'étanchéité à l'air. De plus, de par leur compacité, les bâtiments présentent un bon rapport entre la surface de l'enveloppe et le volume bâti et engendrent en conséquence un besoin d'énergie de chauffage réduit.

De manière à minimiser les pertes thermiques dues aux châssis, les ouvrants ont été limités strictement au nécessaire et les fenêtres sont généralement composées d'une grande partie fixe et d'un ouvrant. Les châssis contiennent un triple vitrage. Des stores à lamelles orientables et micro perforés évitent l'ensoleillement et la surchauffe.

La structure est faite en béton armé, ce qui permet une bonne inertie thermique aux bâtiments. Pour l'ensemble des bâtiments, les faux-plafonds sont limités strictement au minimum, permettant ainsi de stocker la chaleur dans la dalle.

Le refroidissement des dalles suite à l'ouverture des châssis motorisés participe au rafraîchissement nocturne dans les parties administratives.

Des surfaces spécifiques à un rafraîchissement mécanique (séjours) sont prévues en cas de canicule dans le bâtiment de la pouponnière.

Un peu moins que la moitié des besoins en électricité de chaque bâtiment est couvert par l'installation photovoltaïque propre au bâtiment.

Les consommations d'énergie thermique totales des bâtiments s'élèvent à quelque 410 000 kWh/an sur le site Batty Weber et à quelque 175 000 kWh/an sur le site Robert Kriepps.

## **Choix des matériaux**

Le choix des matériaux mis en œuvre respecte les principes du développement durable et les exigences imposées par le concept énergétique. Les revêtements utilisés se caractérisent par leur haute durabilité et la facilité d'entretien. Les grandes surfaces de toiture végétalisée permettent d'augmenter la capacité en rétention d'eau du site et visent à réduire l'impact environnemental du projet.

### *Toitures*

Les toitures de tous les bâtiments sont plates et végétalisées pour permettre une rétention partielle des eaux de pluie. L'étanchéité bicouche est posée sur un isolant en laine de roche. Les pentes d'écoulement des eaux pluviales sont intégrées dans la dalle.

### *Éléments structurels*

Les éléments porteurs sont prévus en béton armé et maçonnerie lourde. Étant donné la présence d'eau souterraine et la proximité de la nappe phréatique, les sous-sols enterrés sont construits en cuvelage étanche.

La plupart des locaux sont séparés par des murs non portants en maçonnerie et par quelques cloisons en plaque de plâtre.

### *Façades*

Une partie des façades est prévue en façade isolante avec une isolation en laine de roche enduite de crépis. Aux endroits les plus sollicités des façades, des éléments de panneaux remplacent le crépi. D'autres parties sont composées d'un système de façade ventilée avec une isolation en laine de roche et des panneaux de façade.

### *Aménagements extérieurs publics et viabilisation du site*

Les eaux de pluie du site Batty Weber vont être récoltées et retenues sur la parcelle conformément aux prescriptions légales en vigueur. Elles seront rejetées vers un nouveau collecteur d'eaux de pluie sis rue Batty Weber. L'écoulement des eaux de pluie accumulées s'effectue en partie soit via des tranchées avec des caniveaux ouverts et des petits bassins de rétention individuels, soit par des tuyaux fermés en direction du collecteur principal sur ce site dont une partie constitue la rétention centrale des eaux de pluie.

Pour l'évacuation des eaux usées du site Batty Weber, une nouvelle canalisation principale d'évacuation a été réalisée afin de se raccorder directement à l'égout mixte public existant de la rue Batty Weber. L'évacuation des eaux usées est effectuée par unité de bâtiment indépendante dans un nouveau collecteur. Toutes les infrastructures seront connectées au

réseau public existant. Une nouvelle conduite d'eau a été réalisée et permet de fermer une boucle du réseau urbain existant.

L'éclairage des voiries et espaces publics est relié au réseau urbain existant.

Le nouvel axe central prendra le rôle d'un couloir vert et présentera des plantations indigènes, faciles d'entretien à ses bords. La nouvelle place publique, centrale au site est aménagée avec un dallage.

D'éventuelles différences de hauteur entre le domaine public et les entrées aux parcelles et bâtiments sont franchies par des escaliers extérieurs et des rampes ou par une combinaison de ces deux éléments.

Pour l'ensemble du site, il est prévu d'intégrer les éléments nécessaires pour guider les personnes malvoyantes. Un système de signalétique est prévu. L'ensemble du mobilier urbain sera adapté au concept architectural des bâtiments et de la place publique centrale. Des arceaux en nombre suffisant seront installés devant l'entrée des bâtiments à accès public pour garer les vélos des visiteurs.

## 5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Surfaces et volume

Superficie du site Batty Weber :	1,84 ha
Superficie du site Robert Krieps :	0,59 ha
Surface nette d'exploitation totale :	~ 16'800 m <sup>2</sup>
Surface brute totale :	~ 20'700 m <sup>2</sup>
Volume brut total :	~ 82'000 m <sup>3</sup>

### Chiffres-clés

Résidents sur le site Batty Weber :	125 personnes
Personnel sur le site Batty Weber :	94 personnes

Résidents sur le site Robert Krieps :	63 personnes
Personnel sur le site Robert Krieps :	10 personnes

### Coût du projet

Budget total :	EUR 116'800'000.- TTC
----------------	-----------------------

### Dates-clés

Début de planification :	début 2017
Autorisations de bâtir site Batty Weber :	7 juillet 2021
Autorisations de bâtir site Robert Krieps :	14 novembre 2022
Vote du projet de loi :	11 février 2021 (publication le 10 mars 2021)
Début des travaux sur chantier :	travaux partie 3 : février 2022 travaux partie 1 : avril 2022 travaux partie 2 : octobre 2022 travaux partie 4 : mi-2023
Mise en service prévisionnelle :	2025 / 2026



## **Maître de l'ouvrage**

Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics  
Administration des bâtiments publics

## **Maîtrise d'œuvre**

Concept énergétique : Sorane S.A.  
Concept éclairage : EBP Schweiz AG

## ***Site Batty Weber***

Bureau de contrôle technique : OGC S.A.  
Organisme agréé : Vinçotte Luxembourg a.s.b.l.  
Coordinateur de sécurité et de santé : Devolux S.A.

## ***Partie 1 (pouponnière nationale et infrastructures communes)***

Architecte : Beng Architectes Associés S.A.  
Ingénieur en génie civil : Daedalus Engineering s.à r.l.  
Ingénieur en génie technique : Betic S.A.

## ***Partie 2 (internat psychothérapeutique, centre thérapeutique et administratif, logements pour personnes autistes, logements pour parents en situation de handicap)***

Architecte : Atelier du Sud S.A.  
Ingénieur en génie civil : Lux-c.e.c. S.A.  
Ingénieur en génie technique : RMC Consulting s.à r.l.

## ***Partie 3 (viabilisation du site Batty Weber)***

Ingénieur en génie civil : Daedalus Engineering s.à r.l.  
Ingénieur en génie technique : RMC Consulting s.à r.l.

## ***Site Robert Krieps***

Bureau de contrôle technique : OGC S.A.  
Organisme agréé : LC Luxcontrol a.s.b.l.  
Coordinateur de sécurité et de santé : Devolux S.A.

**Partie 4 (internat socio-familial)**

Architecte : Atelier du Sud S.A.  
Ingénieur en génie civil : Lux-c.e.c. S.A.  
Ingénieur en génie technique : RMC Consulting s.à r.l.

**Entreprises**

**Partie 1 (pouponnière nationale et infrastructures communes)**

Entreprise de travaux de gros oeuvre : CLE S.A.

**Partie 2 (internat psychothérapeutique, centre thérapeutique et administratif, logements pour personnes autistes, logements pour parents en situation de handicap)**

Entreprise de travaux de gros oeuvre : Soludec S.A.

**Partie 3 (viabilisation du site Batty Weber)**

Entreprise de travaux de viabilisation, centre de tri : Costantini S.A.

## 6. CONTACT

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Kim VO

E-mail : [Kim.Vo@tr.etat.lu](mailto:Kim.Vo@tr.etat.lu)

Tél : (+352) 247-84483